

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—Sa Sainteté Benoît XV et l'A. C. J. C.—Mgr Langevin—Instituts de religieuses et autres associations féminines de droit pontifical—La préfecture apostolique de l'Ontario-Nord—L'ostensoir—Concessions spirituelles aux collecteurs de la Propagation de la Foi dans les maisons d'enseignement—Le décret sur la communion quotidienne—Visite pastorale de Mgr Grouard—Le devoir du moment—Vice-province rédemptoriste ruthène—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Ignace Bourget—Une page d'histoire—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVIII

1 et 15 SEPTEMBRE 1919

Nos 17 et 18

SA SAINTETE BENOIT XV ET L'A.C.J.C.

Nous avons agréé avec une particulière bienveillance l'hommage des sentiments de dévouement et de filial attachement des membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et Nous avons été heureux d'apprendre que, selon le témoignage de leurs Pasteurs vénérés, ils sont restés fidèles à leur chère devise : Piété, Etude, Action. Les progrès réalisés par l'Association, organisée aujourd'hui dans plusieurs diocèses, les constants résultats obtenus sont le présage de son développement à l'avenir, et surtout des fruits précieux de vie chrétienne qu'elle est appelée à porter dans ses membres et au sein de leurs familles, du bien qu'elle est destinée à opérer dans les différentes classes de la société.—Aussi, à l'exemple de Notre Prédécesseur de sainte mémoire, le Pape Pie X, Nous adressons Nos paternels encouragements à cette Association, et, implorant sur elle l'abondance des bénédictions divines, Nous accordons de grand coeur à ses membres et à leurs familles, particulièrement à son aumônier général, aux membres de son Comité central et de ses Unions régionales, la Bénédiction Apostolique.

Rome, du Vatican, le 11 avril 1919.

Benedictus PP. XV.

—L'épiscopat catholique d'Irlande s'est réuni, le 14 juin dernier, à Maynooth, sous la présidence de S. E. le cardinal Logue, primat d'Irlande. Tous les évêques étaient présents, sauf Mgr Walsh, empêché par la maladie. L'assemblée a adopté à l'unanimité une résolution condamnant le présent système de gouvernement en Irlande et réclamant, sans retard, l'autonomie pour ce pays.